

Dangolsheim - Bas-Rhin 67

MARCHE POPULAIRE DE NUIT DES CASEMATES

Samedi 5 juillet 2025



Parcours de 6 et 11 KM



Membre de la FFSP n°F1353
Visa FFSP 2025-67-125-J

*Agrément ministériel national du 20 juin 2006
Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté n°012156 du 2 août 2001*

Partenaires de la FFSP



 contact@ffsp.fr

 [facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)

 Internet : <https://www.ffsp.fr>



Football club Dangolsheim

*Ne pas jeter sur la voie publique
Imprimé par nos soins*

Informations aux marcheurs

Départ : Club House du FC Dangolsheim - rue du stade 67310 DANGOLSHEIM

Arrivée : Place du lavoir - 67310 DANGOLSHEIM

Horaires : Départ de 16:00 à 19:00

Arrivée limitée à 21:00

Parcours : 6 et 11 KM

Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés

Licence de participation : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 3€ ou une cotisation pour une licence famille de 6€ (enfants gratuits jusqu'à 16 ans)

Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour

Récompenses : Aux 3 groupes les plus nombreux

Assurance : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF

L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé

Ravitaillement : Boissons et petite collations gratuites à tous les postes de contrôle

Possibilité de restauration à mi-parcours et à l'arrivée

Avis importants : Interdiction absolue de fumer et d'allumer un feu sur le parcours

Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse

Secourisme : Premiers secours mis en place dès le départ par l'association

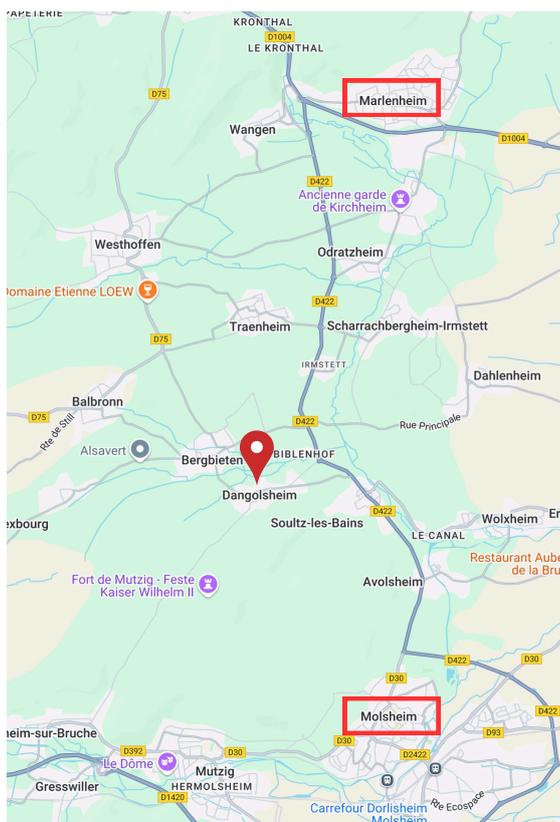
Urgences : 112

Responsable : Stéphane Simon

06 05 17 55 23

1 impasse des prés 67310 Dangolsheim

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal



A partir de 18:30 à l'arrivée : soirée tartes flambées, pizzas et grillades

